

# Le Réveil

Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Volume 45 N°7

Avril 2025





# Le Réveil

199B, rue Bilodeau  
Saint-Fabien-de-Panet  
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :  
[info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)

Site Web :  
[journal-le-reveil.com](http://journal-le-reveil.com)  
Version PDF du journal disponible

## Sommaire

Rubrique pastorale .....	3
Sondage : appel aux 10-50 ans.....	4
Nouvelles de la Fabrique.....	5
Nouvelles du Village.....	7
Affaires municipales .....	9
Assemblée club quad du parc.....	12
Mot de notre maire.....	19
AQDR .....	20
Appel d'offre – sacristain.....	22
Itinérance en milieu rural .....	23
Marché de Pâques au CHSLD.....	24
Poésie, texte et prières.....	27
Information pour les voyages.....	29
Entrepreneuriat à St-Fabien.....	30
La belle vie.....	33
Réflexion.....	35
Jeunes lecteurs .....	36
Cabane à sucre & recette.....	37
Quiz.....	38
Le carnet de Claire-Hélène.....	39
Mot de la nouvelle D.G.....	41
Notre communauté.....	42
Coin des annonceurs .....	43
Calendrier .....	44

**Bonne lecture!**

Parution: **Mensuel**  
Tirage: **545 exemplaires**  
Distribution: **Gratuit**  
Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2025

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

## CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772  
Huguette Noël, vice-prés. 249-2633  
Céline Lemelin, trésorière 249-8373  
Francine Marceau 249-2023  
Pierrette Leclerc (418) 371-1241  
Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)



## COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

## COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année



## Tirage Journal Le Réveil

**Avril 2025**

**Un montant de 20 \$ sera remis**

**à # 172 Linda Therrien**

Réclamez votre prix auprès de  
Huguette Noël  
(vous avez un mois pour le réclamer)

La prochaine parution du journal Le Réveil aura lieu le  
**7 mai 2025**

La date limite pour remettre vos articles est le  
**21 avril 2025**



N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu! Envoyez vos idées et suggestions à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)

La couverture de ce journal, distribué en pleine saison des sucres, célèbre la cabane traditionnelle, le début du printemps et l'arrivée imminente de Pâques...

**Un grand merci à Madame Gisèle Thibodeau pour ses photos qui embellissent Le Réveil au fil des pages**





## Horaire des messes : Avril 2025

<b>Mardi, 1 avril</b>	<b>14h00</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>Habitations Panet</b>
Jeudi, 3 avril	13h00	Saint-Just	Villa des Sages
Dimanche, 6 avril	10h30	Sainte-Lucie	Sacristie (exceptionnel)
<b>Mardi, 8 avril</b>	<b>9h00</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>Local Fermières</b>
Dimanche, 13 avril	11h00	Lac Frontière	À l'Ôtel « église » (exceptionnel)
<i>Lundi saint, 14 avril</i>	<i>19h00</i>	<i>Saint-Just</i>	<i>SSol église</i>
<i>Mercredi saint, 16 avril</i>	<i>9h00</i>	<i>Saint-Just</i>	<i>SSol église (Adoration)</i>
<i>Jeudi saint, 17 avril</i>	<i>19h00</i>	<i>Lac Frontière</i>	<i>À l'Ôtel « église »</i>
<i>Vendredi saint, 18 avril</i>	<i>14h00</i>	<i>Sainte-Lucie</i>	<i>Sacristie (chemin croix...)</i>
<b>Samedi saint, 19 avril</b>	<b>20h00</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>Église (Vigile pascale)</b>
<i>Dimanche, 20 avril</i>	<i>9h00</i>	<i>Saint-Just</i>	<i>À l'église</i>
<b>Jeudi, 24 avril</b>	<b>14h00</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>CHSLD</b>
<b>Dimanche, 27 avril</b>	<b>10h30</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>À l'église</b>

\* Horaire sujet à changement  
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial \*

### **LOTO-Fabrique**

Tirage à compter du 18 avril 2025

### **Horaire d'ouverture du bureau de la Fabrique**

Lundi de 9h à 12h    Mardi de 9h à 12h et de 13h à 15h    Jeudi de 9h à 11h et 14h à 15h

S.V.P. téléphonez avant de vous présenter au bureau  
Merci et au plaisir de vous y accueillir

**Céline Lemelin, secrétaire    418 249-4171**



### **Aux prières**

Monsieur Paul A. Bilodeau, époux de Madame Thérèse Laverdière, fils de feu Arthur Bilodeau et de feu Marie Lemelin, décédé le 10 mars 2025 à l'âge de 89 ans et 11 mois à la résidence Les Habitations Panet de St-Fabien-de-Panet.

La famille accueillera parents et amis le 03 mai à 12h00 en l'église de St-Fabien-de-Panet suivi des funérailles à 15h au même endroit. L'inhumation aura lieu après la cérémonie.

**Nos condoléances à toutes les personnes touchées par ce décès.**





## **APPEL AUX 10-50 ANS :**

### **FAMILLES, JEUNES ADULTES & ADOS**

Votre opinion sur la reconversion des bâtiments de l'église de St-Fabien-de-Panet est super importante et nécessaire pour la suite des choses. Parlez-en entre ami-e-s, en couple, et faites participer vos enfants à la discussion.

Comment participer? Remplissez le questionnaire en ligne dès maintenant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/S6PG8TY>

# **REMORQUAGE**

# **RECYCLAGE**

# **GILLES & MARC NICOLAS**

## **Tél.: 249-8911**



Un conteneur à votre disposition

**25 Principale Ouest**

pour vos vieux appareils électroménagers  
(aucun achat).

**Service de  
REMORQUAGE  
24hres**

**ACHAT FERRAILLE**  
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

**Vente de pneus usagés  
Vente de pièces usagées  
et neuves sur commande**

*Recyclage  
Remorquage*

9276-4992 QUÉBEC INC.  
Licence #78448

25, Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0  
Gilles Nicolas: 418 249-8911  
Marc Nicolas: 418 291-2615



# *Nouvelles de la Fabrique*

Bonne nouvelle, tous les billets de Loto-Fabrique ont déjà trouvé preneurs! Grands Mercis à Mmes Monique, Huguette, Suzanne, Claudette et Céline, Mercis à Mrs Jean et Bruno pour leur diligence et travail dans la vente de billets.

Pour votre information, une petite erreur est survenue dans l'écriture de l'heure des tirages sur vos billets; nous procéderons comme à l'habitude aux tirages à 13 heures, chaque vendredi du mois d'avril à compter du 18 avril. Nous tenterons de conserver cet horaire tant que faire se peut!



Une activité de financement se prépare pour le mois de juin, soit un « **bercethon** » qui a déjà trouvé des personnalités prêtes à se bercer pour recueillir votre soutien financier. Il reste des places à combler pour ceux ou celles qui veulent y participer. Vous pouvez vous inscrire auprès de Mme Céline au 249-4171. Elle vous remettra ce qui est nécessaire à la cueillette de vos dons et commandites. Nous vous rappelons que tous les dons de 20\$ et plus peuvent être cumulés à votre demande en échange de reçus fiscaux pour votre prochain rapport d'impôts 2025. Outil requis, votre berçante préférée!

La confirmation de la date de cette activité vous sera confirmée dans le prochain journal. Des hotdogs et hamburgers vous seront offerts pendant cette activité pour agrémenter les événements du jour qui sont encore à préciser. Une belle occasion de s'amuser et de festoyer...

Autre bonne nouvelle, notre demande de soutien au programme Eco-performance a été accepté. Nous sommes en attente d'un montant de près de 8 840 \$ pour nous aider dans nos démarches.

Les sondages sont toujours en cours, 99 sondages ont été reçus jusqu'à présent et en attente de compilation. Nous visons à tenter de rejoindre les populations plus jeunes qui n'ont pas répondu au sondage pour connaître aussi leurs opinions. Vous avez oublié ou n'y avez pas vu d'intérêt, votre opinion demeure importante pour nous. Il est toujours possible de nous donner votre avis. Merci à l'avance.

Nous avons affiché l'offre d'emploi de sacristain pour remplacer M. Richard Poirier qui faisait la tâche depuis les dernières années. Nous désirons ici le remercier de sa grande disponibilité dans l'exécution de ses tâches et lui souhaitons bonne chance pour la suite des choses.

Merci Richard!

Vous avez quelques heures à offrir, le poste vous intéresse? Envoyez votre demande auprès de Mme Céline Lemelin au 418-249-4171.

Bon printemps 2025! Bonne saison des sucres!

**Raymonde Auger, Présidente du conseil de Fabrique**



**SAUVETEUR ET AIDE-SAUVETEUR  
RECHERCHÉ POUR L'ÉTÉ 2025**

**Soumets ta candidature à l'adresse suivante :**  
[munpanet@saintfabiendepanet.com](mailto:munpanet@saintfabiendepanet.com)



**Gestion LEMÉRABLES inc.**

Éric Lemelin, propriétaire  
Saint-Fabien-de-Panet

**À VENDRE :**

**Sirop d'érable en canne**

**55,00\$ /gallon (8 cannes)**

**Tél.:**  
**418 249-8482**



**N'importe quoi PC**  
Par: Ian Scott  
POUR VOTRE BESOIN INFORMATIQUE



Ian Scott || cell. 581-888-4633 || [np.pc@outlook.com](mailto:np.pc@outlook.com)

Saint-Fabien-de-Panet

Problèmes d'ordinateur, de portable ou de cellulaire? Que ce soit pour des virus, une lenteur du système, des messages d'erreur, des problèmes de chargement, je peux vous aider.

- ✓ Réparation d'ordinateur et portable
- ✓ Maintenance générale
- ✓ Récupération de données
- ✓ Mise à niveau des systèmes
- ✓ Formatage
- ✓ Aide à l'installation de programmes (Facebook, Messenger, courriel, YouTube, etc.)
- ✓ Configuration d'accessoires (imprimante, scanner, etc.)
- ✓ Configuration de cellulaire

Déplacement à domicile possible selon l'endroit. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.





# Nouvelles du village



## *Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq*

Danse, le 6 avril de 13h30 à 16h30 (premier dimanche du mois) - Musique avec le duo Charles et Diane.



Cartes de l'Âge d'or,  
tous les jeudis **dès 19h** au bureau municipal



*La Popote - jeudi 10 avril à partir de 11h30 - Prix du repas: 7,00\$*  
à la salle communautaire \*deuxième jeudi du mois

**Attention! Il faut réserver son repas avant 11h (418-249-2298)**  
**car on ne prend plus de réservation après cette heure.**

*Le Comptoir (friperie) - tous les jeudis de 13h à 15h (derrière l'église)*

En cas de demande spéciale, merci d'appeler Suzanne au 249-2772.

*Le Cercle des fermières - le 2e mercredi du mois dès 13h (sous la sacristie)*

### Informations pour les fermières

Il y aura un marché aux puces en mai au local des fermières; surveillez les annonces!

Si vous trouvez des articles encore propres qui pourraient plaire n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous pourrions les récupérer.

Les fermières se réunissent les mercredis en p.m. pour fabriquer des articles qui seront en vente (Ex : sacs d'épicerie, tabliers, poignées,.....). Rejoignez-nous!



Bibliothèque municipale  
de Saint-Fabien-de-Panet

*La bibliothèque municipale - FABIOTHÈQUE*

*vous accueille tous les mercredis soirs, de 18 à 20h.*

## *Les Amis de Panet*



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le **lundi** et le **vendredi** de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au **418 249-2941**  
**Lorraine Lemelin**





Le comité du journal Le Réveil  
vous souhaite de  
très joyeuses fêtes de Pâques








**SERGENT DÉTERGENT**

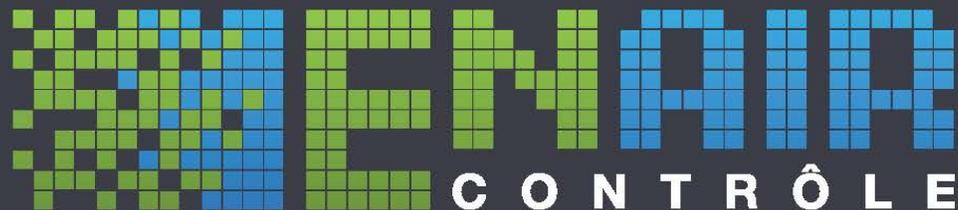
**Ton Spécialiste en lavage extérieur de bâtiment**

- Vitres
- Revêtement
- Gouttières
- Roulotte/ VR
- Haute Pression
- Bacs à ordures
- Panneaux solaires
- Panneaux Publicitaires
- Toitures

**ZONES DÉSSERVIES :** Chaudière-Appalache  
**RÉSERVE-MAINTENANT!**

LÉVIS  
MONTMAGNY  
LA POCATIÈRE  
ST-PAMPHILE  
ST-FABIEN

RAPHAËL LAPIERRE 418-508-4584  
DYLAN LACHANCE 418-291-0746  
WWW.SERGENTDETERGENT.COM



**ÉLECTRA**  
C O N T R Ô L E

**Réfrigération**  
**Climatisation**  
**Ventilation**  
**Électricité**  
**Chauffage**

**VENTE, INSTALLATION ET SERVICE  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL**





**La qualité du service avant tout !**  
**418 248-2468**

2270419





**Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles la municipalité.**

## Séance ordinaire

### Adoption du règlement 372-2025 – Décrétant les taux d'imposition des taxes municipales, les taux d'inté- rêts sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement des taxes pour l'année 2025

#### **ARTICLE 1** - Taxes foncières

Une taxe foncière de 0,78 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation (rôle déposé le 19 octobre 2023), est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité.

**ARTICLE 2** - Taxe spéciale service de la dette pour réfection du rang Saint-Jean-Baptiste

Une taxe foncière de 0,02 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation (rôle déposé le 19 octobre 2023), est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité.

**ARTICLE 3** - Taxes spéciales aqueduc et égouts

Conformément au règlement d'emprunt numéro 290-2006 relatif au remboursement annuel et au paiement annuel des intérêts qui seront versés semi-annuellement sur cet emprunt :

- une taxe spéciale de 0,0021 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité. (Cette taxe est incluse dans le taux de taxe foncière, tel que cité à l'article 1

- une taxe de 0,0548 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- une taxe de 2,2589 \$ du mètre cal-

culé sur le frontage est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

**ARTICLE 4** - Taxes spéciales de fonctionnement aqueduc et égouts

Une taxe de 0,4737 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Une taxe de 5,5336 \$ du mètre calculé sur le frontage est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

**ARTICLE 5** - Compensation pour services d'aqueduc et d'égouts

Un tarif de compensation d'aqueduc et d'égout est imposé et prélevé en conformité avec les tarifs exigés et de la façon déterminée par le règlement 196, soit :

- 75,00 \$ pour chaque terrain vacant.

- 100,00 \$ pour chaque terrain avec un bâtiment, situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Un tarif de compensation d'aqueduc et d'égout est imposé et prélevé en conformité avec les tarifs exigés et de la façon déterminée par le règlement 196 pouvant être modifié par le règlement 243, soit :

- 160,00 \$ par chambre située sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 300,00 \$ par logement situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 350,00 \$ pour les professionnels, les

institutions de charité (religieuses ou fabrique) et les locations de biens ou services situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 440,00 \$ pour tout établissement servant à des fins commerciales, de transports, industriels ou publics situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 850,00 \$ pour les agriculteurs situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

**ARTICLE 6** - Taxes pour la vidange de fosses septiques

Une taxe est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité concernant la vidange de fosses septiques :

- 140,00 \$ pour chaque résidence.

- 70,00 \$ pour chaque chalet.

**ARTICLE 7** - Vidange additionnelle ou d'urgence de fosses septiques

La tarification applicable pour toute vidange de fosse autre que celle prévue pour le service de base (Art. 5) est établie selon le coût réel du service en fonction de la facturation supplémentaire transmise par la M.R.C. de Montmagny à la municipalité locale.

Cette tarification est exigée du propriétaire de l'immeuble desservi par la fosse ainsi vidangée.

**ARTICLE 8** - Taxes de vidanges

Une taxe est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité concernant la cueillette des ordures ménagères soit :

- 457,00 \$ pour établissements industriels, commerciaux, religieux, hôtels, motels, restaurants, magasins, garages et autres du même genre.

- 170,00 \$ secteur de mode tel que salon de coiffure, d'esthétique ou autres du même genre.

- 170,00 \$ chaque résidence.



**Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

- 207,00 \$ chaque résidence d'une exploitation agricole enregistrée
- 207,00 \$ une exploitation agricole enregistrée.
- 130,00 \$ chaque chalet.
- 51,00 \$ chaque chambre.

Taxe de vidanges – « Roulottes » & Taxe complémentaire « Roulottes »  
Une taxe de 65,00 \$ est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur toutes roulottes installées sur un terrain privé ou sur un « terrain de camping » sur le territoire de la municipalité.

Par « roulotte », on entend une « habitation » dotée de roues et amovible, c'est-à-dire qui peut être déplacée (qui n'est pas fixée ou retenue au sol par une installation permanente ou qui n'a pas subi de transformation ou agrandissement – la roulotte serait alors considérée comme chalet).

Le présent règlement donne aussi tous les pouvoirs et autorisations nécessaires à l'émission d'un compte de taxes complémentaires en cours d'année. Une visite ou constatation sur place de l'inspecteur municipal validant l'ajout d'unité (roulotte) sur une propriété permettra l'émission d'un compte de taxes complémentaires au propriétaire du terrain où est située la « roulotte ».

Des frais de 65,00 \$ par installation seront imposés aux propriétaires du terrain. Le compte de taxes sera acheminé dès que possible après la constatation et ce à la discrétion de la direction.

**ARTICLE 9** - Taxes de cueillette de matières organiques (compost)

Une taxe est imposée et prélevée pour l'année 2025 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité concernant la cueillette des matières organiques (compost) soit :

- 175,00\$ établissements industriels,

commerciaux, religieux, hôtels, motels, restaurants, magasins, garages et autres du même genre.

- 93,00 \$ le secteur mode tel que salon de coiffure et d'esthétique ou autres du même genre

- 93,00 \$ chaque résidence

- 128,00 \$ chaque résidence d'une exploitation agricole

- 64,00 \$ chaque chalet

- 50,00\$ chaque chambre

Taxes de compost—Roulottes & Taxes complémentaires—Roulottes

Une taxe de 50,00 \$ soit imposée et prélevée pour l'année 2025 sur toutes roulottes installées sur un terrain privé ou sur un « terrain de camping » sur le territoire de la municipalité. (définition Roulotte à l'article 8).

Le présent règlement donne aussi tous les pouvoirs et autorisations nécessaires à l'émission d'un compte de taxes complémentaires en cours d'année. Une visite ou constatation sur place de l'inspecteur municipal validant l'ajout d'unité (roulotte) sur une propriété permettra l'émission d'un compte de taxes complémentaires au propriétaire du terrain où est située la « roulotte ».

Des frais de 50,00 \$ par installation seront imposés aux propriétaires du terrain. Le compte de taxes sera acheminé dès que possible après la constatation, et ce à la discrétion de la direction.

**ARTICLE 10** - Taxe de chien

Une taxe de 10,00 \$ est imposée et prélevée pour l'année 2025 pour chaque chien situé sur le territoire de la municipalité en conformité exigée par le règlement 232. La taxe est imposée au propriétaire de l'immeuble où réside le chien.

**ARTICLE 11** - Bac

Une taxe unique est imposée et prélevée pour l'année 2025 suivant l'acquisition et la distribution des bacs bruns ayant eu lieu en 2024 selon la

méthode suivante :

- 81,31 \$ par bac pour établissements industriels, commerciaux, religieux, hôtels, motels, restaurants, magasins, garages et autres du même genre;
- 40,66 \$ par bac pour le secteur de mode tel que salon de coiffure, d'esthétique ou autres du même genre;
- 40,66 \$ par bac pour chaque résidence;
- 40,66 \$ par bac pour chaque résidence d'une exploitation agricole enregistrée;
- 40,66 \$ pour une exploitation agricole enregistrée;
- 40,66 \$ pour chaque chalet;
- 40,66 \$ pour chaque chambre;
- 40,66 \$ par bac pour chaque roulotte\* (définition article 8)

Une taxe correspondant au coût réel du bac auquel on aura ajouté les frais de taxes de transport unitaire (selon la facturation la plus récente de la MRC) \$ est imposée et prélevée pour l'année 2025 pour chaque bac vendu (brun, vert ou bleu).

**ARTICLE 12** - Intérêts sur arrérages

Les taxes porteront intérêts à raison de 12 % par an, à compter de l'exigibilité des sommes dues.

**ARTICLE 13** - Frais sur chèque sans provision

Des frais de 50,00 \$ seront portés au compte du contribuable pour tout effet retourné par l'institution bancaire avec la mention « provision insuffisante ».

**ARTICLE 14** - Frais pour l'envoi d'un avis de rappel par courrier recommandé—Des frais de 30,00 \$ sont portés au compte du contribuable pour tout envoi de courrier recommandé suite au non-paiement de taxes dans les délais prévus.

**ARTICLE 15** - Modalités de paiement.

Lorsque le total du compte de taxe municipale atteint un montant de 400 \$, le débiteur a la possibilité de payer en 4 versements égaux avant les dates d'échéances soit le 1<sup>er</sup> avril, le 2 juin, le 1<sup>er</sup> août et le 1<sup>er</sup> octobre de l'année courante.



**Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

## Résolution – Concernant l’assujettissement des lots 6 046 206 et 6 046 501 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, au droit de préemption

Les articles 1104.1.1 et suivants du Code municipal permettent et encadrent l’exercice d’un droit de préemption sur des immeubles par la Municipalité.

La Municipalité a adopté le Règlement #371-2024 relatif à l’exercice du droit de préemption sur des immeubles (le « Règlement 371-2024 »).

Le Règlement 371-2024 vise l’ensemble du territoire de la Municipalité.

Aux termes du Règlement 371-2024, la Municipalité peut exercer son droit de préemption sur un immeuble faisant partie du territoire assujéti, aux fins municipales indiquées au Règlement, lesquelles incluent notamment les fins suivantes :

- Voie publique;
- Infrastructure, immeuble ou équipement municipal, scolaire ou d’utilité publique;
- Infrastructure, immeuble ou équipement collectif, communautaire, cultu-

rel, sportif, de loisir ou institutionnel;

- Espace public, terrain de jeux, accès à l’eau et parc;
- Sentier piéton ou multifonctionnel et piste cyclable;
- Habitation ou logement social, abordable ou familial, sous réserve de l’article 68.3 de la Loi sur la société d’habitation du Québec;
- Redéveloppement, densification ou optimisation des espaces, des terrains et des lots;
- Réserve foncière.

Conformément au Règlement 371-2024, la Municipalité adopte donc la résolution d’assujéti les lots 6 046 206 et 6 046 501 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, à l’exercice d’un droit de préemption par la Municipalité, aux fins municipales susmentionnées.

- L’assujéti de l’immeuble susmentionné au droit de préemption de la Municipalité est valide pour une période de 10 ans à compter de l’inscription de l’avis d’assujéti au registre foncier conformément à l’article 1104.1.3 du Code municipal du Québec.
- Les avocats de la Municipalité, du cabinet Tremblay Bois Avocats, sont mandatés afin d’entreprendre et de

mener à terme les démarches requises pour assujéti l’immeuble susmentionné à l’exercice du droit de préemption par la Municipalité, pour les fins municipales indiquées à la présente résolution.

- Les deniers nécessaires aux fins de la réalisation de la présente résolution sont puisés à même le fonds général de la Municipalité.

## Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du 20 janvier 2025

Une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du Conseil, la greffière-trésorière est dispensée d’en faire la lecture.

Il est résolu à l’unanimité d’approuver le procès-verbal de la séance régulière du 20 janvier 2025, tel que rédigé.

## Adoption des déboursés et comptes à payer

Il est résolu à l’unanimité d’autoriser la greffière-trésorière par intérim à payer les factures et les déboursés qui sont inscrits au rapport détaillé et qui a été remis par la greffière-trésorière par intérim aux membres du Conseil, totalisant un montant à payer de 50 616.94 \$.



À la bibliothèque de Saint-Fabien (Fabiothèque de son petit nom), nous aimerions enrichir notre collection locale en achetant **un nouveau livre par mois durant 2025**. Livre pour enfant, adolescent ou adulte, conte, bande dessinée, roman, documentaire, etc. Donnez-nous vos propositions, vos conseils...

**Contactez [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)** pour nous donner des titres que vous aimeriez voir dans notre collection. Venez aussi nous rendre visite un mercredi entre 18 et 20h pour nous donner des titres. Merci de nous aider à remplir notre mission 2025 !

**Les bénévoles de la Fabiothèque**



Bibliothèque municipale de Saint-Fabien-de-Panet





# **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

du

## **CLUB QUAD DU PARC**

### **AU BUREAU MUNICIPAL**

situé au 195, rue Bilodeau

### **À SAINT-FABIEN-DE-PANET**

### **MERCREDI 30 AVRIL 2025**

### **à 19H**

Membres, amateur de quads ou toutes personnes intéressées, vous êtes les bienvenues à l'assemblée annuelle du Club.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!





# Affaires municipales - Séance du 03 février 2025 (p. 4/8)

**Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

## - Parc des Appalaches - Ristourne

Le Parc des Appalaches a redistribué les revenus de location des refuges pour l'année 2024. Au total, ils nous ont remis 9 266.81 \$ en janvier 2024; une ristourne de 25%.

## - Liste des taxes à recevoir

La directrice-générale et greffière-trésorière par intérim nous informe que le montant des taxes impayées pour l'année d'imposition 2024 est de 75 250.34 \$ en date du 31 janvier 2025.

Des avis de rappels ont été transmis aux citoyens concernés en novembre et décembre 2024.

Le mandat est donné à la directrice-générale et greffière-trésorière par intérim de procéder à la transmission par courrier recommandé des comptes de taxes 2024 impayés à ce jour et ayant un solde de 500 \$ et plus et, n'ayant pas signé d'entente avec la Municipalité.

## - Ajout d'un membre ADMQ

Madame Fadia Bayrakdar, future directrice générale et greffière-trésorière, doit bénéficier d'une formation à l'ADMQ avant son entrée en fonction. Elle possède déjà une adhésion à l'ADMQ; l'ajout d'un membre coûte 894 \$ plus taxes.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim est autorisée de procéder au paiement.

## - Congrès ADMQ

Madame Elizabeth Dufresne-Gagnon possède une expérience accrue de la Municipalité Saint-Fabien-de-Panet; elle désire maintenir ses connaissances municipales à jour. Elle démontre aussi une implication exemplaire pour la Municipalité Saint-Fabien-de-Panet dans son mandat actuel de directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Madame Fadia Bayrakdar, future directrice générale et greffière-trésorière, entrera en fonction avant

la date du congrès.

Le maintien du champ d'expertise de ces deux (2) employées est nécessaire au profit de la Municipalité Saint-Fabien-de-Panet.

Il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim de procéder au paiement pour sa participation au congrès de l'ADMQ du 18 au 20 juin 2025, ainsi que la participation de la future directrice générale et greffière-trésorière, pour les raisons ci-haut mentionnées.

## -Résolutions désignant les représentants auprès de ClicSeqr, Revenu Québec, l'Agence du Revenu Canada, l'institution bancaire, les demandes de subventions gouvernementales

Madame Fadia Bayrakdar exercera la fonction de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 7 avril 2025.

Il est résolu que Madame Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Fabien-De-Panet soit la représentante désignée à consulter, gérer et signer, au nom de la Municipalité, tous les documents requis auprès des instances énumérées ci-haut.

Qu'elle soit autorisée à obtenir tous les accès nécessaires à l'exercice de ses fonctions auprès de ceux-ci et qu'elle soit autorisée à remplir les rôles et assumer les responsabilités nécessaires. (Vous pouvez si vous le désirez lire dans leur intégralité les résolutions émises par le conseil municipal au bureau municipal).

## - Appui à la demande de révision des lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés MELCCFP

En vertu des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) publiées en décembre 2023, il y a eu précision sur les options de gestions des sols présentant

des teneurs naturelles en métaux et métalloïdes dépassant les critères applicables.

Les Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés remplacent les orientations du Guide d'intervention — Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés et une mise à jour de ce dernier prenant en compte des nouvelles Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés sont attendues ultérieurement.

La section 4.1 des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés précise que les tableaux 2,3 et 4 s'appliquent autant pour une contamination de nature anthropique que pour une concentration naturelle d'un métal ou métalloïde dans le sol et ainsi les sols qui présentent une teneur de fond naturelle qui se retrouve dans les plages A-B ou BC pourront être valorisés sur ou hors du terrain d'origine de même que les sols de nature anthropique, donc que la valorisation sera envisageable uniquement s'il s'agit du terrain d'origine.

Qu'importe si les concentrations, selon les critères du MELCCFP, sont d'origine naturelle ou anthropique, le ministère considère que les sols doivent maintenant être gérés comme des sols contaminés, malgré toutes les contradictions que cela implique pour les municipalités qui doivent assumer des coûts exorbitants afin de disposer de ces sols d'origine naturelle, dits contaminés, à des sites autorisés par le ministère.

Cette directive entraîne donc l'émission de grandes quantités de gaz à effet de serre en transports inutiles de sols naturels, car les sites autorisés sont en nombre limité et souvent éloigné.

Le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de croître et les municipalités locales sont assujetties aux décisions du MELCCFP.



# Affaires municipales - Séance du 03 février 2025 (p. 5/8)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Les critères émis par les Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du MELCCFP ne sont pas raisonnables et ne tiennent pas compte ni des matières qui se trouvent dans les sols de façon naturelle dans les différentes régions ni des besoins et des capacités financières des municipalités.

Pour ces raisons, il est résolu d'appuyer la résolution numéro 316-11-2024 de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et la résolution numéro 2025-01-11 de la municipalité de Saint-Jude à l'égard d'une demande de révision des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du MELCCFP; et de demander au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, une révision des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés, une modification des critères du Guide d'intervention — Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés et d'assouplir les Lignes directrices sur l'évaluation des teneurs de fond naturelles dans les sols afin que les critères des sols avec des concentrations élevées puissent être évalués différemment s'ils sont d'origine naturelle et d'accepter au minimum le critère générique de teneurs de fond.

ET DE TRANSMETTRE la présente résolution au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au député de Champlain, à la MRC des Chenaux, à la Fédération des municipalités du Québec (FQM), ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

## - Proposition de travaux - Chemin des Limites

**Point #1 :** creusage ou nettoyage de fossé

Chainage : 2.6 km À 2.9 km des deux

côtés de la route = 600m  
Chainage : 6.2 km À 6.4 km côté Nord = 200m

Total = 800m

Estimé 7.50\$/mètre linéaire = 800m x 7.50\$ = 6000.00\$ + tx =  
**6 900.00\$**

**Point #2 :** enlèvement de roches dans la chaussée

Chainage 2.6 km À 4.1 km enlever roches de différentes dimensions qui nuisent au travail de la niveleuse et remplissage des trous causés par l'enlèvement des roches avec du MG20-B.

Chainage 6.7 km À 7.2 km enlever roches de différentes dimensions nuisant au travail de la niveleuse et remplissage des trous causés par l'enlèvement des roches avec du MG20-B.

Temps estimé : 18h

Pelle Mécanique 15 tonnes 150\$/h

Camion Benne 10 roues 125\$/h = 275 \$/h + tx = 315\$/h

Total machinerie 18 h x 315\$ =  
5 670.00\$

Matériel 140 tonnes MG20-B x 13\$/tonne = 1 820\$ + tx = 2 093.00\$

Total point #2 = **7 763.00\$**

**Point #3 :** Rechargement granulaire MG20-B sur les secteurs d'intervention.

Budget 11000.00\$

Niveleuse 6h/175\$ = 1050\$

Matériel MG20-B 13\$/tonne

Transport MG20-B 8.26\$/tonne

Total Matériel et transport = 21.26\$/tonne x 470 tonnes = 9992.20 \$

Total point #3 = 11 000\$ + tx = **12 700 \$**

Il est résolu que la Municipalité Saint-Fabien-de-Panet dépose à la MRC de Montmagny, dans le cadre de l'enveloppe du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), une demande d'aide financière de 20 000 \$ correspondant à un maximum de 75 % des investissements requis pour l'amélioration de la portion sur les terres publiques du chemin des Limites, tel que présenté dans le document annexé précisant les travaux requis et que la Municipa-

lité s'engage à réaliser des travaux sur le Chemin des Limites dont le coût est estimé à 27 000 \$.

## - Étude de regroupement au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - Phase exploratoire et Résolution

Les municipalités en région éprouvent des enjeux de main-d'œuvre et de coûts d'opération. Des municipalités recourent à un regroupement municipal pour pallier ces enjeux préoccupants.

Les Municipalités Saint-Fabien-de-Panet et Lac Frontière envisagent d'explorer cette avenue. Une rencontre s'est tenue en présence des représentants du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ainsi que des maires, des conseillers et des directrices générales des deux (2) municipalités.

Le MAMH offre un service d'accompagnement pour cette étude, et ce, sans obligation légale d'engagement ferme de la part des municipalités; pour avoir accès à l'accompagnement dudit service dans l'étude de regroupement, la Municipalité Saint-Fabien-de-Panet doit adopter une résolution autorisant le MAMH à procéder à cette étude.

## Résolution

Le gouvernement du Québec, par l'entremise du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), encourage la mise en place de regroupements municipaux dans le but de favoriser une meilleure gestion des ressources, de réduire les coûts et d'améliorer les services à la population.

Les municipalités Saint-Fabien-de-Panet et Lac Frontière désirent étudier les avantages d'un tel regroupement et conviendraient d'un rapprochement si un bénéfice concluant pour l'ensemble des citoyens et pour le développement durable du territoire jaillirait au cours de cette dé-



# Affaires municipales - Séance du 03 février 2025 (p. 6/8)

*Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.*

marche.

Ce regroupement permettrait de maximiser les ressources humaines et matérielles, d'améliorer l'efficacité des services municipaux, et de favoriser la croissance et la compétitivité du territoire.

Des consultations seront menées auprès des citoyens et ceux-ci pourront manifester un intérêt pour le projet de regroupement. Le conseil municipal estime que ce projet de regroupement est dans l'intérêt supérieur de la collectivité.

L'offre d'accompagnement du MAMH pour cette étude n'engage pas légalement les deux (2) municipalités dans une fin de regroupement; les municipalités Saint-Fabien-de-Panet et Lac Frontière peuvent interrompre le processus de cette étude à tout moment.

Le Conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet adopte la présente résolution dans le but de soumettre une demande de regroupement municipal auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en partenariat avec la municipalité Lac Frontière, afin de créer une nouvelle entité municipale dans l'intérêt de la population.

Monsieur Laurent Laverdière est autorisé à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce regroupement et à soumettre la demande officielle au MAMH.

## **- Soumission Jean-Paul et Roger Bolduc Inc. – Réparation du mur extérieur de la bibliothèque**

En raison d'intempéries, la fresque apposée sur le mur extérieur de la bibliothèque municipale s'est décollé.

Des réparations sont nécessaires pour le maintien du bâtiment.

La Municipalité a reçu une seule soumission de l'entreprise Jean-Paul et Roger Bolduc Inc. pour la réparation du mur extérieur de la bibliothèque,

pour la somme de 20 568.08 \$.

Le contrat est octroyé de gré à gré à l'entreprise Jean-Paul et Roger Bolduc Inc. pour la réparation du mur extérieur de la bibliothèque.

## **- Heures accumulées de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim**

Madame Elizabeth Dufresne-Gagnon a dû assumer le rôle de directrice générale et greffière-trésorière par intérim dans un court délai, et ce, tout en effectuant les tâches d'adjointe. En raison de l'augmentation de sa charge de travail, elle dépasse les heures prévues à son contrat (40 heures par semaine).

Il est résolu d'autoriser madame Elizabeth Dufresne-Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à être payée quarante (40) heures par semaine en plus de ses heures accumulées pour un total de quarante-huit heures (48) par semaine, et ce, pendant quatre (4) semaines consécutives, à compter de ce 3 février 2025.

## **- État de situation du domaine récréotouristique de la région**

Le conseil municipal a pris connaissance d'un courriel faisant état de la situation du domaine récréotouristique de la région concernant les sentiers de motoneiges.

## **- Modification de la résolution 25-01-19 concernant l'achat de bacs verts**

La Municipalité Saint-Fabien-de-Panet a adopté la résolution 25-01-19 autorisant l'achat de quatorze (14) bacs verts. La collecte des vidanges mensuelles à certains mois de l'année suscite des enjeux de stockage. La Municipalité demande l'autorisation de se munir de vingt-huit (28) bacs verts, au lieu de quatorze (14).

La Municipalité doit se procurer un inventaire suffisant pour répondre à la demande citoyenne qui désire acquérir un bac vert supplémentaire au prix

coûtant. La commande de bacs verts ne s'effectue qu'une seule fois par année.

L'autorisation est donnée à dépenser la somme nécessaire pour vingt-huit (28) bacs verts.

## **- Modification de la résolution 25-01-18—Collecte spéciale des vidanges pour cinq (5) commerces et institutions**

La soumission demandée à l'entreprise LES CONCASSÉS DU CAP INC. aux Concassés du CAP pour la collecte spéciale s'élève à 3449,25 \$ taxes incluses.

Les commerces et institutions (Marché Richelieu - Alim. Doyon & Frères, CHSLD, Habitations Panet et Carrossier S.G Panet inc., École Chanoine-Ferland) génèrent un volume plus important de déchets et qu'ils ont manifesté leur problématique à la municipalité concernant la collecte mensuelle des mois de janvier, février, mars, novembre et décembre.

Il est résolu d'accepter la soumission de l'entreprise LES CONCASSÉS DU CAP INC. s'élevant à 3449,25 \$ taxes incluses pour qu'une collecte spéciale soit effectuée pour les commerces et institutions les commerces et institutions suivants : Épicerie Doyon, CHSLD, Habitations Panet et Carrossier S.G Panet inc et l'École Chanoine-Ferland les mardis 21 janvier, 18 février, 18 mars, 25 novembre et 23 décembre 2025.



# Affaires municipales - Séance du 03 février 2025 (p. 7/8)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

## - Résolution - Inspecteur adjoint

Une entente est intervenue avec la MRC de Montmagny concernant l'utilisation de ressources humaines pour le traitement de divers dossiers, notamment en matière d'inspection, d'urbanisme, d'environnement, etc..

L'émission des permis à l'égard des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (c. Q-2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (c. Q-2, r.35.2) sont confiées à la MRC de Montmagny dans le cadre de cette entente.



La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, par résolution, a désigné Mme Jessy Guénard, à titre d'officier municipal responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme et de la réglementation régissant la mise en place des installations septiques et des puits d'alimentation en eau potable.

La MRC de Montmagny a procédé à l'embauche de M. FRANTZ ROZEFORT à des fonctions en inspection et urbanisme.

Pour ces raisons, il est résolu que la municipalité Saint-Fabien-de-Panet désigne M. FRANTZ ROZEFORT à titre d'inspecteur adjoint et fonctionnaire désigné adjoint chargé, pour et au nom de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, de l'émission des permis à

l'égard des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (c. Q-2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (c. Q-2, r.35.2) à être délivrés sur son territoire.

Que M. FRANTZ ROZEFORT soit autorisé à appliquer les règlements municipaux sur les animaux et sur les nuisances et qu'il soit autorisé à délivrer des avis et des constats d'infraction pour toute contravention à la réglementation dont il a la charge d'application.

Une copie de la présente résolution sera transmise à M. FRANTZ ROZEFORT et au directeur général adjoint de la MRC de Montmagny.

## COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

**4 versements**

- 1<sup>er</sup> avril
- 2 juin
- 1<sup>er</sup> août
- 1<sup>er</sup> octobre

**Réception dans la semaine du 24 février**





**Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

## Remboursement—Cours de natation 2025

La Municipalité a fait partie d'un projet pilote en 2024, relativement à des cours de natation remboursés par la Municipalité aux parents lorsque l'enfant a participé au moins à sept (7) cours sur huit (8).

La Municipalité désire poursuivre cette contribution familiale dans l'objectif d'assurer d'une part, la relève de sauveteurs pour la piscine municipale. D'autre part, pour prévenir les risques de noyades.

Il y a donc remboursement des frais d'inscription pour les enfants de Saint-Fabien-de-Panet inscrits aux cours réguliers de natation offert à Sainte-Justine, et ce, sur preuve de présence à au moins 7 cours sur 8.

Le remboursement total des frais est prévu jusqu'à concurrence de 2 500 \$.

### - Dépôt d'une demande au FRR-Volet 2 (Pacte rural)

La Municipalité Saint-Fabien-de-Panet a élaboré un projet d'optimisation des infrastructures de loisirs (salle communautaire). La Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR- volet 2 régional (Pacte rural). complète. tous les documents afférents à cette demande au FRR-volet 2 (Pacte rural).

Il est résolu que la Municipalité Saint-Fabien-de-Panet s'engage à réaliser le projet tel que présenté dans le formulaire de demande du FRR-volet 2 (Pacte rural) et à y investir les sommes prévues pour sa réalisation complète.

La Municipalité mandate comme représentante, Mme Elizabeth Dufresne-Gagnon, directrice générale par intérim, pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande au FRR-volet 2 (Pacte rural).



## Vente pour défaut de paiements des taxes 2024

PROPRIÉTAIRE	MATRICULE	LOTS	Taxes dues (capital, intérêts et pénalité au 19-03-2025)
(Nom caché)	3367 23 5389	6 046 680	938,67 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3168 73 9593	6 046 296	1 282,23 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3168 75 2770	6 046 308	1 300,03 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3168 75 8707	6 046 316	2 246,65 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3168 76 5263	6 046 320	1 454,03 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3168 84 0504	6 046 340	2 100,85 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3168 84 4442	6 046 347	1 656,51 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3168 85 0723	6 046 353	8 276,86 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3268 06 0705	6 046 524	1 883,95 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3268 06 4746	6 046 527	1 219,46 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3268 06 8603	6 456 009	1 625,37 \$
COOP D'HABITATION BEAUSEJOUR .	3466 10 4261	6 046 753	1 416,89 \$
(Nom caché)	3168 92 2074	6 472 932	1 209,44 \$
(Nom caché)	3168 66 1921	6 046 269	4 195,18 \$

**En vertu du Règlement no 2020-967 de la MRC de Montmagny, la date de la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes est le jeudi 12 juin 2025 à 10h.**



**GARAGE**  
**Royer**

Guy Royer, prop.

418-249-2463

Cell. : 418-234-7145

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

Freins  
Suspension

Pose de pneus  
Balancement électronique

Changement d'huile

Vente de pièces  
neuves et usagées  
sur demande

**HORAIRE**

Lundi au jeudi : 8:30 - 16:30

Vendredi : 8:30 - 12:00

# Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

## VENTE

de pneus et de jantes  
pour autos et camions  
neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0  
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041



Beau temps  
des sucres  
à vous toutes et tous



Si votre vie est affectée par la consommation  
d'une autre personne, parent ou ami.

Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque  
groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcoo-  
liques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

**Pour information:**  
**1-844-725-2666**



## *Mot de notre maire, Laurent Laverdière*



Municipalité Saint-Fabien-de-Panet  
195, rue Bilodeau  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0  
Tél. : 418 249-4471

Chers citoyens et citoyennes,

C'est avec émotion que je souhaite vous annoncer que j'écourte mon mandat pour des raisons familiales.

Depuis mon élection, j'ai exercé mes fonctions avec passion, engagement et détermination. J'ai eu l'honneur de servir notre belle municipalité en ayant pour objectifs son développement harmonieux et le bien-être de ses citoyens et citoyennes.

Mon engagement a toujours été guidé par une vision stratégique tournée vers l'avenir, dans le respect et l'écoute de chacun. J'ai œuvré sans relâche pour rassembler, inspirer et concrétiser des projets porteurs pour notre communauté, notamment l'achat de la boulangerie Boutin qui fut convertie en un garage municipal et a été une plus-value pour notre équipe des travaux publics, les démarches pour l'ouverture d'un CPE dans l'établissement du CHSLD, le Pump track et son parc intergénérationnel pour le bénéfice de tous et pour terminer, le projet d'étude de regroupement de notre municipalité et celle du Lac Frontière pour un avenir prometteur.

Les réalisations accomplies au fil des années sont le fruit d'un travail collectif, d'une confiance partagée. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous les membres du conseil municipal, les employés municipaux, les partenaires **et surtout les citoyens, pour leur soutien précieux et leur implication à tous les niveaux.**

Cette décision, bien que difficile, est mûrement réfléchi. Je demeure convaincu que l'avenir de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet repose entre de bonnes mains et que les fondations que nous avons bâties ensemble continueront de porter leurs fruits.

Avec toute ma gratitude,

Laurent Laverdière, maire





INFORMER LES AÎNÉS

# Conférences MRC Montmagny



# AQDR

Montmagny-L'Islet

## Nord de la MRC

Les conférences débutent à 10h00

### C'est quoi la fibromyalgie

JEUDI 03 AVRIL

Montmagny à 9h00 | Resto-Bar Lafontaine

### Mes finances personnelles

MERCREDI 16 AVRIL

Montmagny à 9h00 | Resto-Bar Lafontaine

### C'est quoi le parkinson

MERCREDI 7 MAI

Montmagny à 9h00 | Resto-Bar Lafontaine

### Services du pharmacien

JEUDI 15 MAI

Montmagny à 9h00 | Resto-Bar Lafontaine

### Sécurité incendie

MERCREDI 28 MAI

Montmagny à 9h00 | Resto-Bar Lafontaine

## Sud de la MRC

Les conférences débutent à 10h00

### L'AQDR, qui sommes nous?

JEUDI 22 MAI

St-Paul-de-Montminy | Au Coin du Routier  
Déjeuner à 9h00 et Conférence à 10h00

### L'AQDR, qui sommes nous?

JEUDI 12 JUIN

St-Fabien-de-Panet | Salle municipale  
Conférence à 12h15 suite au dîner  
Les Amis de Panet

Conférences organisées par de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Montmagny-L'Islet (AQDR). Les ateliers visent à donner accès à de l'information claire et permettre aux participants de prendre des décisions éclairées et redonner du contrôle sur leur vie.

PLACES LIMITÉES, INSCRIVEZ-VOUS



Appelez-nous  
418 291-4642



Écrivez-nous par courriel  
[info@aqdrmontmagny.org](mailto:info@aqdrmontmagny.org)



Suivez-nous sur Facebook  
Aqdr Montmagny-L'Islet





# Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR)

Présente depuis 45 ans pour veiller à ce que les personnes âgées vivent dans la dignité, l'AQDR propose une synthèse de son mémoire prébudgétaire, envoyé notamment à Monsieur Mathieu Rivest, député Côte-du-Sud, afin de mettre en lumière ses revendications sur le revenu viable et le soutien à domicile des aînés.

## Recommandations



### COURT TERME

### LONG TERME

#### Le temps presse pour un revenu digne atteignant au moins le revenu du salaire minimum



1. Mettre en place une indexation automatique et trimestrielle du RRQ, pour ajuster les montants à l'inflation en temps réel.
2. Augmenter immédiatement le Crédit de solidarité pour les aînés bénéficiaires du SRG, régressif au revenu et pour les quatre trimestres de l'année financière 2025-2026.
3. Améliorer l'équité du crédit d'impôt pour soutien aux aînés en proposant des taux variables qui seraient plus élevés pour les personnes à faible revenu.
4. Éliminer les frais liés aux médicaments et à l'assurance maladie pour les personnes âgées de 65 ans et plus ayant des revenus en dessous d'un revenu au salaire minimum.

1. Mettre en place un fonds de retraite obligatoire pour tous les travailleurs et travailleuses.
2. Harmoniser les politiques publiques avec l'échéance de la retraite en rendant accessible le Crédit d'impôt pour soutien aux aînés dès l'âge de 65 ans.

#### Agir maintenant pour garantir des soins durables



1. Injecter des fonds pour vider les listes d'attente en soins à domicile et pour les chirurgies prioritaires, en réponse aux besoins urgents des aînés.
2. Financer un programme transitoire pour réduire la dépendance au privé et intégrer les services communautaires et économiques sociaux au réseau public.

1. Revoir le budget dédié au soutien à domicile pour qu'il atteigne 50% des dépenses totales dans le secteur des soins aux aînés d'ici 2030, réduisant ainsi la pression sur les CHSLD et autres structures coûteuses.

#### Le logement des aînés, une urgence à l'horizon 2030



1. Doubler le montant actuel de l'Allocation-logement pour les aînés vulnérables pour répondre immédiatement à la flambée des loyers qui dépasse largement l'inflation pour alléger la pression sur les personnes âgées de 65 ans et plus ayant des revenus de moins de 25 000 \$ en 2024.

1. Déployer un plan d'urgence pour la construction d'unités sociales, communautaires et abordables, avec un pourcentage obligatoire réservé aux aînés dans chaque nouveau projet.
2. Intégrer des espaces intergénérationnels dans les projets immobiliers pour renforcer les liens sociaux et optimiser l'utilisation des infrastructures.
3. Établir un système adaptatif qui calcule l'Allocation-logement en fonction de la part du revenu consacrée au logement, ciblant spécifiquement les aînés les plus affectés par la hausse des loyers.

#### Mobilité équitable pour les aînés



1. Implémenter des navettes adaptées et abordables ou du transport à la demande dans les zones mal desservies avec des trajets co-construits avec les aînés pour desservir les lieux d'intérêt (épiceries, cliniques, centres communautaires).

1. Développer un réseau de transport inclusif et accessible, intégrant la gratuité pour les 65 ans et plus, inspiré du modèle britannique du Freedom Pass.





*Fabrique de Saint-Fabien-de-Panet*  
*20-A principale Est, Saint-Fabien-de-Panet QC G0R 2J0*  
Téléphone: 418-249-4171 Courriel: [fabrique.st-fabien@sogetel.net](mailto:fabrique.st-fabien@sogetel.net)

## **APPEL D'OFFRE - SACRISTAIN DEMANDÉ**

Vous avez un intérêt pour un petit emploi, nous avons besoin d'un nouveau sacristain. Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature au secrétariat de la Fabrique ou encore par téléphone.

Travail à temps partiel – disponibilité sur semaine et fin de semaine à l'occasion (environ 1 fois/semaine)

### **Description des tâches :**

- Préparation des célébrations (messe régulière et spéciale, baptême, mariage, funérailles)
- Préparation des lampes avec intentions à toutes les semaines (lampes des Saints, plafonnier, lampe du sanctuaire, etc.)
- Entretien intérieur (époussetage, balayeuse et lavage de plancher)  
(Église, sacristie, bureaux et salles de bain)
- Chauffage (fournaise et thermopompes), contrôle des températures selon les saisons
- Faire l'inventaire des besoins en fournitures et remettre à la secrétaire pour commande (fournitures pour les messes, l'entretien ménager, l'entretien extérieur, etc)
- Entretien extérieur (voir à la propreté des lieux et soumettre les besoins en réparation s'il y a lieu)
- Accompagnement pour décorations extérieures lorsque nécessaire

*Raymonde Auger*

Raymonde Auger, présidente du conseil des marguilliers  
Fabrique de St-Fabien-de-Panet





## Les différents visages de la pauvreté

Cet article fait partie d'une série de textes qui mettront en lumière différents visages de la pauvreté. En effet, qu'est-ce que la pauvreté en 2025? À quoi ressemble-t-elle? C'est ce que le Groupe de Réflexion et d'Action contre la Pauvreté (GRAP) de Montmagny-L'Islet tentera de démontrer afin de sensibiliser la population et les élus à ce phénomène toujours bien présent dans notre société.

### L'itinérance dans nos MRC : un problème caché, une réponse à construire ensemble

Lorsqu'on parle d'itinérance, on imagine souvent les grandes villes, leurs centres d'hébergement, leurs campements visibles et les services d'urgence mis en place.

Pourtant, l'itinérance en milieu rural existe bel et bien, bien que souvent plus discrète et difficile à repérer.

Située au cœur de Montmagny, la Maison La Frontière a pour mission d'accueillir et d'aider les personnes en difficulté, en respectant leur condition sociale. Parmi les services que nous offrons, notre comptoir d'aide alimentaire constitue un service essentiel dans la MRC de Montmagny, répondant aux besoins de base des personnes en situation de précarité.

Ce contact privilégié avec les usagers crée une occasion précieuse d'intervenir au-delà de l'aide alimentaire, en ouvrant la porte vers d'autres formes de soutien adaptées à leurs réalités, qu'il s'agisse d'accompagnement psychosocial, d'orientation vers des ressources communautaires ou d'un soutien favorisant la stabilité résidentielle.

Ces réalités positionnent notre organisme comme un témoin privilégié des conditions de vie des personnes en précarité résidentielle, en instabilité ou en situation d'itinérance cachée.

Chaque jour, nous constatons les défis auxquels elles sont confrontées, ce qui nous pousse à adapter nos interventions et de jouer un rôle clé dans l'identification des besoins émergents au sein de notre communauté.

### L'itinérance en milieu rural : un phénomène méconnu

Contrairement à l'itinérance urbaine, qui est souvent visible dans les espaces publics, l'itinérance en région prend des formes plus subtiles. Elle se manifeste notamment par :

- L'hébergement temporaire ou instable : dormir chez des proches, passer d'un logement à l'autre sans sécurité à long terme.
- Les habitations précaires : logement inadéquat, insalubre ou surpeuplé, parfois sans accès aux services de base.
- L'isolement et l'éloignement des ressources : peu de refuges ou de services spécialisés accessibles dans un périmètre rapproché.
- Une invisibilité sociale : en l'absence de campements visibles ou de refuges, l'itinérance en milieu rural est moins bien documentée et donc moins bien reconnue.

### Briser l'invisibilité : l'itinérance rurale, un défi collectif

L'itinérance est donc une réalité aux multiples visages. Elle touche une diversité de personnes et prend différentes formes. Pour améliorer les pratiques cliniques et les interventions auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, il est essentiel de s'appuyer sur les données probantes et les approches innovantes. Une lecture des besoins réels s'impose.

### L'itinérance en milieu rural : un enjeu collectif, une responsabilité partagée

C'est pourquoi les organismes communautaires, les travailleurs de proximité, les intervenants du réseau de santé seront actifs pour participer au **Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec 2025** - Tout le monde compte – cette activité se déroulera dans toutes les régions du Québec le soir du 15 avril 2025 y compris dans nos MRC Montmagny – L'Islet.

Cette activité est l'un des outils utilisés pour documenter le phénomène de l'itinérance.

Ce dénombrement est une démarche importante pour obtenir des données précises sur l'ampleur de l'itinérance dans notre région. Cet exercice pan canadien vise entre autres à

1. Mieux comprendre les réalités régionales en recueillant des statistiques sur l'itinérance visible et cachée.
2. Orienter les actions collectives pour adapter les services en fonction des besoins réels.

### L'itinérance en milieu rural : reconnaître, comprendre, agir ensemble

Actuellement, le manque de données spécifiques aux milieux ruraux contribue à sous-estimer l'ampleur du problème et à freiner le développement de solutions adaptées. Participer au dénombrement, c'est donner une voix aux personnes invisibles et contribuer à améliorer leur accès aux services.

### Personne ne devrait être laissé pour compte : mobilisons-nous contre l'itinérance rurale

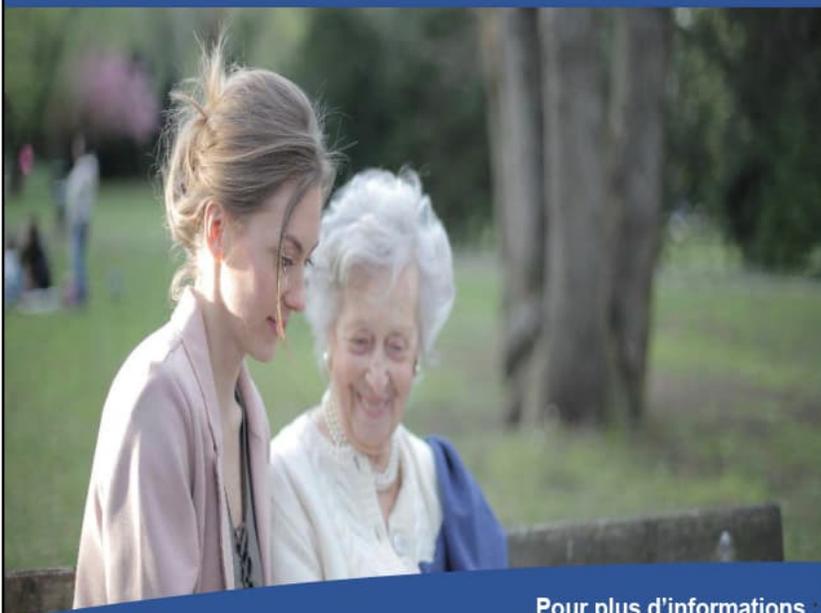
Ensemble, nous pouvons faire reconnaître cette réalité, influencer les politiques publiques et développer des solutions concrètes pour que chaque personne puisse bénéficier d'un logement stable et digne. Nous comptons sur vous pour être des alliés de cette démarche et ainsi contribuer à un avenir plus inclusif et solidaire pour notre région.

Vous voulez en savoir plus ou participer au dénombrement ?  
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-846-05W.pdf>

Paule Giasson, Directrice Maison La Frontière



## Etes-vous celui ou celle qu'on recherche ?



Pour plus d'informations :  
Laurence Bélanger, TES responsable des loisirs  
Tél. : 418 249-4051 #27325  
laurencebelanger898@gmail.com

## LE CHSLD DE ST-FABIEN-DE-PANET EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Diverses options de bénévolat s'offrent à vous selon vos intérêts et vos disponibilités

### VISITES D'AMITIÉ

Venez passer un moment de qualité avec un ou plusieurs résidents ciblés par la responsable des loisirs. Des suggestions de sujets à aborder ou d'activités à réaliser vous seront proposés

### RÉALISATION D'ACTIVITÉS

Réalisez seul ou accompagné de la responsable des loisirs plusieurs activités peuvent vous être proposés si désiré

### SOUTIEN EN LOISIRS

Aidez la responsable de loisirs dans la réalisation d'activités de groupe, décoration du milieu, etc

TOUTES LES IDÉES SONT LES BIENVENUES

# Marché de Pâques

*Joignez-vous à nous  
pour découvrir notre  
milieu de vie et les  
artisans présents  
ce samedi 19 avril de  
13h-16h*

**CHSLD SAINT-FABIEN-DE-PANET**



## **Le CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet ouvre ses portes pour un marché de Pâques**

*Il me fait plaisir d'organiser un marché de Pâques à l'intérieur du CHSLD. C'est une occasion de jumeler familles, amis, résidents, artisans et la communauté dans une même occasion. Le public est donc invité à se joindre à nous le 19 avril prochain pour rencontrer notre quinzaine d'artisans. Même si l'idée peut sembler un peu inusité pour certains, je dis souvent que les projets et les idées donne sens à la vie. Une vie faite de routines sans jamais se questionner et innover c'est un peu comme regarder le sablier s'écouler sans profiter du temps qui nous reste. Ce n'est pas parce qu'on réside en CHSLD que notre vie est finie, il y a moyen de faire des CHSLD un milieu de vie stimulant et enrichissant et de maintenir son lien avec la communauté du moins à mon humble avis.*

*- Laurence Bélanger, t.e.s*  
CHSLD St-Fabien-de-Panet

Joyeux temps des sucres et belles fêtes de Pâques  
Aux Panétois·e·s et aux résidents du CHSLD





## CIRCUITS ET HORAIRES

*Du transport pour tous*

### ➤ 3 départs le matin :

- 6 h de Sainte-Lucie, arrivée à Montmagny à 7 h
- 6 h 15 de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 7 h 45
- 9 h de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 10 h 15

### ➤ 3 retours de Montmagny vers le sud : 14 h, 16 h et 16 h 30

### ➤ Transport entre les municipalités du sud : mardi, mercredi et jeudi

### ➤ Transport la fin de semaine de Saint-Just vers Montmagny

Une fois par mois, sur demande de plus de 4 personnes

### ➤ Transport de groupe (prix sur demande)



## TARIFS

**7 À 59 ANS** 6 \$ aller / 6 \$ retour

**60 ANS ET PLUS ET ÉTUDIANTS** 5 \$ aller / 5 \$ retour

### 10 BILLETS

7 à 59 ans : 50 \$

60 ans et plus et étudiant : 45 \$

### PASSE MENSUELLE

7 à 59 ans : 130 \$

60 ans et plus et étudiant : 90 \$



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ  
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Réservation avant 15 h la veille du transport  
du lundi au jeudi et avant 11 h le vendredi pour les  
transports de la fin de semaine et du lundi suivant

**418 248-0445 • [repartition@tcamontmagny.ca](mailto:repartition@tcamontmagny.ca)**



Jonathan Nolet, propriétaire  
418 291-4502

**GARAGE AM AUTOMEC**

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**  
**INSPECTION ET ENTRETIEN**  
**VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS**

Heures d'ouverture 9h à 18h  
du lundi au vendredi

**Amir H. Maani**  
Docteurat en pharmacie, Ph.D.

**PHARMACIEN**

192, Route 283,  
Saint-Fabien-de-Panet, QC G0R 2J0  
T 418 249-2391  
F 418 249-2390

[proxim.stfabien@gmail.com](mailto:proxim.stfabien@gmail.com) affilié à **Proxim**

**SERVICES OFFERTS**

- Prescription de médicaments pour certains problèmes de santé
- Consultation personnalisée et suivi de maladies chroniques (diabète, hypertension, etc.)
- Prescription d'analyses de laboratoire
- Consultation pour la révision de la médication
- Livraison gratuite

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.  
Des conditions, restrictions et frais peuvent s'appliquer.

**ZenOasis**  
Carole Therrien  
581-397-4633

Praticienne en Massage Polarité  
Je vous accompagne pour libérer vos blocages, réduire le stress, soulager les douleurs et retrouver un équilibre intérieur.

4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, G0R 2J0



# Poésie de chez nous



## **Doux chantant**

De la sérénade coulant  
à flots, de belle érable.  
Chatoyant le doux palais  
d'un gourmand.  
Je me vois valser les mots  
à travers les maux, d'un terroir.  
D'une rivière dansante à l'orée  
d'une belle promesse de pensée.  
Me permettant de taquiner  
l'ombre d'une envolée.  
Sous l'esquisse d'un beau rêveur,  
en fond de toile!



Poème de Michel Daigle

Photo de Gisèle Thibodeau

## **Je suis bénévole**

*Courir, courir, manquer de temps, cela m'arrive régulièrement.*

*Toujours plus vite, manger sur le pouce, pas d'importance, j'arrive à la rescousse.*

*Je vous entends dire: « Mais elle est folle ». Non! Non! Je suis seulement bénévole.*

*J'ai pour salaire l'air du temps, de même que des sourires charmants, je rencontre des gens intéressants, j'ai mille contacts enrichissants. Cela me vaut plus que l'argent. Mais on dit que je travaille bénévolement.*

*On peut penser qu'à tant en faire je manque de temps pour mes affaires. À la maison, on se serre les coudes. Entre nous, la chaîne se soude. Ensemble, nous nous donnons la main, pour construire de meilleurs demains.*

*Courir, courir, c'est toujours vrai, mais autant de gens courent sans d'autres attraits qu'un gros salaire, un poste plus haut; ce qui ne leur fait voir que les zéros. Ma vie comblée, pleine d'autres richesses, vaut bien que je fasse quelques prouesses.*

*À vous, mes parents, qui m'avez appris à dire « OUI » au bénévolat. Je veux aujourd'hui vous remercier d'avoir fait de moi, une initiée. Je me sens grandie, épanouie.*

*Je suis bénévole et j'en suis ravie.*

**Une bénévole**

## **Prière au St-Esprit**

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

**M.C.**

## **Prière au St-Esprit**

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

**D.M.**



# Chantal Vachon

Coiffure & esthétique

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145

SCENTSY

Accueillir le  
Soleil



Technicienne

en pose  
d'ongles  
(gel,  
gel et poudre,  
prothèse)

Chantal



ISOLATION

JACQUES & FRÈRES inc.

URÉTHANE GICLÉ ET CELLULOSE SOUFFLÉE

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

ASPIRATION BRIN DE SCIE  
ET COPEAUX DE BOIS

ISOLATION FIBRE DE CELLULOSE  
URETHANE GICLÉ

T. 418 228-1537 • C. 418 225-7003  
[isolationjacques.com](http://isolationjacques.com)

FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE  
DE L'ISOLATION THERMIQUE ET  
ACOUSTIQUE

Normand Lessard, président  
[normandlessard@globetrotter.net](mailto:normandlessard@globetrotter.net)  
2875, 28<sup>e</sup> Avenue, Saint-Prospér G0M 1Y0

DÉPANNEUR  
**ESSENCE**  
DÉPANNEUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.  
TÉL.: 249-4191 Fax: 249-4191



GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES

## HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 7h30 à 20h

Vendredi et samedi: 7h30 à 21h

Dimanche: 8h à 20h

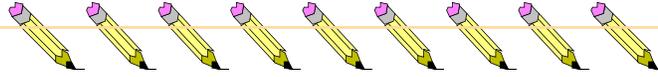
*Au plaisir de vous accueillir,*

*Denise Allaire, propriétaire*

# Informations pour les voyages



Bonjour,



Dans un premier temps, je tiens à vous souhaiter un printemps rempli d'espoir malgré des nouvelles à la télévision qui peuvent assombrir notre avenir.

Je vous donne les dernières informations pour les voyages :

## **Cabane à sucre Michel Lapointe à Beauceville**

L'autobus Lapointe de 48 places s'est rempli très vite. Il y a une auto qui amènera quatre personnes et il reste quatre personnes en attente; s'il y avait des annulations je pourrais leur offrir. Je suis désolée pour celles-ci. Il ne faut jamais tarder...à vous inscrire.

*On se rappelle que nous embarquons à 9.15 hres dans l'autobus en avant de l'église et surtout n'oubliez pas de mettre votre argent juste dans une enveloppe ce qui devrait faciliter l'accueil.*

## **Théâtre d'été à Beaumont St-Michel**

*Coût : 51\$ Date : jeudi le 10 juillet. L'autobus et l'heure de départ seront annoncés sous peu.*

La comédie de l'été 2025, un texte de Reynald Robinson mettant en vedette Jeanne Bellefeuille, Jean-Denis Beaudoin, Patrice Coquereau, Nathalie Malette et Véronique Savoie.

Résumé : Un homme découvre que sa femme est sur le point de partir en vacances avec un amant plus jeune qu'elle. Il met en place un stratagème inusité dans l'espoir de récupérer sa femme. Deux jours suffiront-ils...

Présentement il y a 19 personnes inscrites. Sièges aux rangées O, P, et Q.

La réservation est faite pour 37 personnes.

## **Noël en automne au lac William à St- Ferdinand en autobus Excellence (54 places)**

*Dates : 26 en a.m., 27, et 28 en p.m.; la réservation est faite et nous pouvons attribuer des chambres.*

Ceci comprend deux nuitées, deux déjeuners et deux soupers ainsi que les activités proposées sur place.

Présentement il y a 23 personnes inscrites. À ne pas manquer! À bientôt!

À notre prochain rendez-vous,

**Claudette Lapointe 249-2211**





## ***Nouvelle rubrique sur l'entrepreneuriat à Saint-Fabien-de-Panet.***

**Rappel**

### Message aux entrepreneur·e·s de Saint-Fabien

Vous occupez une place importante dans notre communauté, et les Panétois·e·s aimeraient mieux connaître votre entreprise. Dans les numéros du Réveil de mars à juin 2025, nous vous offrons de vous présenter par quelques photos, une description de vos activités, l'historique et les projets de votre entreprise. Envoyez au journal Le Réveil une page contenant ce que vous aimeriez publier sur votre entreprise, incluant texte et illustration, et nous le ferons avec plaisir! Si vous préférez une entrevue, dites-le nous et nous prendrons rendez-vous pour cette conversation.

**Pour l'envoi de documentation et pour une demande d'entrevue,  
contactez [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)**

*PS : en plus de cette page publi-rédactionnelle gratuite, vous pouvez nous acheter un espace publicitaire ou encore nous confier à l'année votre carte d'affaires. Les tarifs raisonnables se trouvent en page 2 du Réveil.*

## **Voici l'entreprise présentée ce mois d'avril : West Céramique**



Je me présente, Dave Drouin,  
de Saint-Fabien-de-Panet.

J'ai complété mon cours DEP en carrelage (pose de céramique) en 2007.

Depuis, j'ai pu travailler durant dix années sur des chantiers extraordinaires dans la ville de Québec comme celui du musée des Beaux-Arts, du nouveau centre sportif de l'Université Laval et de la salle de montre Harley Davidson.

Installé avec ma conjointe Julie Moussette depuis 2018 à Saint-Fabien-de-Panet, je privilégie maintenant des chantiers comme salles de bains, cuisines, carrelages extérieurs, etc.

Je me suis même formé à la pose de bardeaux de cèdre l'été dernier.





## Voici l'entreprise présentée ce mois d'avril : West Céramique

Voici les services que nous pouvons vous offrir pour vous accommoder :

**Carreleur professionnel et petites rénovations (RBQ 5721-6400-01)**

Lave-auto

Jardinage (pelouse, entretien, mauvaises herbes)

Coupe de bois

Déneigement sur demande

Gardiennage d'animaux



Ménage

Petites livraisons

Entraînement de boxe

### Pour nous contacter :

Dave et Julie à Saint-Fabien-de-Panet  
581—995—5707



Services de lave-auto intérieur / extérieur, et cirage





Un énorme merci à Félix Boutin-Lemelin pour le travail offert afin de créer la belle glissade de la relâche scolaire !

**Rabais selon l'ampleur des travaux!**



**Félix B. Lemelin**  
Technicien en génie civil  
Cell. : 418 234-2096



# EXCAVATION BLG

**SOUSSION  
GRATUITE**

9010-3250 Québec Inc.  
49, rue Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

**Julien Guénard**  
Opérateur de pelle mécanique  
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches inc. F.10156





## **LA BELLE VIE, SERVICE Y COMPRIS!**

C'est main dans la main que le comité des loisirs, les bénévoles et l'implication citoyenne ont pu réaliser une journée riche en activités pour le bonheur de leur communauté. Ce fut un vrai succès!

D'abord, une belle glissade située aux abords de la patinoire où de nombreux jeunes valsaient sur la glace pendant qu'un grand feu de bois apportait chaleur et réconfort en savourant un bon chocolat chaud. Un moment idéal pour partager en toute convivialité.



Un merci tout spécial au Club motoneige Panet (Dominic Dubé) et Excavation BLG (Félix Boutin-Lemelin) et Mme Stéphanie Roy pour la conception de ce beau projet de glissage !



Ensuite, un souper spaghetti a réuni 175 convives d'ici et d'ailleurs, un véritable exploit rendu possible par une communauté dynamique et mobilisée. L'animation assurée par Grenier Père et Fils a ajouté une touche de bonne humeur, transformant ce repas en une soirée dansante.

Enfin, la journée s'est conclue en beauté avec une parade aux flambeaux. Les lumières vacillantes des torches ont créé une ambiance féerique, laissant à tous un souvenir mémorable.

**Cette réussite témoigne d'une belle démonstration que, lorsqu'on unit nos efforts, on peut faire briller notre milieu de vie et renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté dynamique et solidaire!**

***Le comité des loisirs vous remercie !***





*L'ine Lemelin*  
**COIFFURE**  
*Elle & Lui*

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet  
**Tél.: 249-2543**



*L'ine*



**C'EST LE TEMPS DES SUCRES !**



**REPAS DE CABANE À SUCRE**

Mars / avril : vendredi, samedi et dimanche  
Menu traditionnel du terroir  
Café, bar et cocktails  
Sur réservation



**BOUTIQUE OUVERTE À L'ANNÉE**

Produits d'érable (sirop, tire, cornets, popcorn, etc.)  
Mets pour emporter fait maison  
(soupe pois, cretons, bines, pâte viande, ketchup, etc.)  
Du mardi au dimanche 9-16h

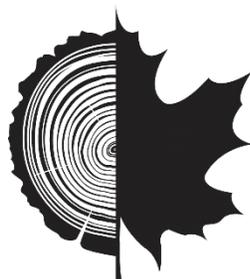
**VISITES GUIDÉES / TIRE SUR NEIGE**

La tradition des sucres, d'hier à aujourd'hui  
Du mardi au dimanche  
Sur réservation, 4 saisons

**RESTO POUR GROUPE DE 15 ET +**

Anniversaire, 5 à 7, brunch, réunion  
Toute l'année

51, Rang 6 Ouest / Ste-Lucie / 418-223-3832 / [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com)



ÉRABLIÈRE  
**LES FRÉRÔTS**



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré  
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes  
passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée





# Réflexion...

**Mais, maintenant, Christ a été ressuscité d'entre les morts.**

1 Corinthiens 15. 20

**Le Seigneur est réellement ressuscité.**

Luc 24. 34



## Résurrection

De grand matin, le dimanche de Pâques, quelques femmes en deuil pénètrent dans le jardin de Joseph d'Arimathée. Elles s'approchent du tombeau dans lequel, le vendredi précédent, le corps du Seigneur Jésus a été pieusement déposé. Elles apportent des aromates pour l'embaumer. Elles désirent ainsi donner une dernière preuve de leur respect et de leur affection.

Mais, ô surprise ! la pierre massive qui bouchait l'ouverture du tombeau a été déplacée, et le corps de Jésus n'est plus là.

Tout à coup, deux anges éblouissants de lumière se trouvent avec elles et leur annoncent qu'il n'est plus ici, qu'il est ressuscité, qu'il est vivant (Luc 24. 1-8).

Prodigieuse nouvelle ! Le plus grand événement de l'histoire du monde vient de se produire : Christ est sorti de l'obscurité et de la mort, dans la lumière de ce glorieux matin. Il est ressuscité. Il a brisé nos chaînes morales, triomphé du pouvoir du diable – et tout cela dans la puissance d'une vie éternelle.

Le tombeau est vide ! Contemplons le Christ ressuscité, Jésus lui-même, le Vivant. Le Seigneur Jésus Christ n'est ni une doctrine, ni un esprit, ni une idée, ni une abstraction, ni une influence. Il est le Christ vivant, dans le ciel à la droite de Dieu !

**À toi la gloire, ô Ressuscité !  
À toi la victoire, pour l'éternité.**



### Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

**Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.**





## *Pour les jeunes (et moins jeunes) lecteurs - la cabane à sucre*



### **Une goutte aux trois secondes...**

Cette mélodie printanière anime nos boisés ces jours-ci. Ce cliquetis cadencé de l'eau sucrée de nos érables qui s'écoule dans les chaudières est le coup d'envoi de la saison des sucres. On a beau avoir déjà vu cela mais redécouvrir les bonnes méthodes traditionnelles de la récolte d'une petite exploitation acéricole et écouter ses propriétaires en parler avec tant de passion est un pur plaisir.

Nous avons passé l'après-midi avec Raymonde et Michel sous un soleil radieux dans leur boisé de Saint-Fabien-de-Panet. La journée de Michel commence tôt. La neige encore durcie par la nuit froide soulage les genoux et facilite le transport des chaudières. La récolte de la dernière journée va pouvoir être travaillée dans leur installation faite de madriers, de planches ou de fenêtres et de portes récupérées.

Cette cabane a tout le charme d'une vraie vieille installation inspirée de la cabane traditionnelle avec toutes les fonctionnalités d'un autre temps. Et ça marche à merveille!

À l'intérieur, sous l'évaporateur, du vieux bois bien sec en flamme va nous réchauffer. Michel explique que l'évaporation varie selon l'altitude et la concentration en sucre de l'eau. Il doit donc s'ajuster. Aucun appareillage électronique ne sera nécessaire. La grosseur des bulles, le chant de l'eau qui bout ou le test de la cuillère en bois sont de bonnes pratiques toujours fiables sitôt que l'expérience est là.





## *Pour les jeunes (et moins jeunes) lecteurs - la cabane à sucre*

À cette étape, le processus va se répéter. Entretenir le feu, préchauffer, chauffer, bouillir jusqu'à réduction de l'eau en sirop. Et là, la magie opère, une couleur ambre dorée apparaît. Ce don de la nature saura rehausser notre cuisine traditionnelle et même la plus inventive. Le sirop accompagne mille et une recettes pour le bonheur des petits enfants et des plus grands enfants que nous sommes devenus.

Cette petite production à l'ancienne fera le plaisir de la belle et grande famille de Raymonde et Michel lors de repas familiaux très appréciés. Mais pour respecter la coutume, rien de mieux que de partager une tire sur la neige du printemps ensemble. Longue vie à votre érablière!

*Jean-Guy Moyersoén*

### **La recette à Michel. Crème brûlée à l'érable**

Il vous faudra une chopine de crème à 35%, une demi-cuillère (à thé) de concentré de vanille, 5 jaunes d'œufs, ¼ de tasse de sucre d'érable granulé. Pour la garniture, réservez 1/8 de tasse de sucre d'érable et 1/8 de tasse de sucre blanc.



Préchauffez d'abord votre four à 325°F. Pendant ce temps, chauffez la crème avec la vanille à feu doux sans faire bouillir. Fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre d'érable granulé et ajoutez-y progressivement la crème chaude en mélangeant bien. Versez votre mélange dans quatre ramequins au ¾.

Portez de l'eau à ébullition dans un poêlon afin d'y déposer les ramequins. Attention, le niveau de l'eau bouillante doit couvrir ¾ de la hauteur du ramequin, mais pas plus.

Placez le tout au four pendant 40 minutes. Après les avoir retirés du four, laissez tiédir avant de mettre au frigo.

La touche finale consiste à saupoudrer d'un mélange de moitié de sucre blanc et de moitié de sucre d'érable granulé. Ni plus, ni moins. C'est ça le secret du craquant!

Pour brûler la surface sucrée, remettez quelques minutes au four sur grill (broil) ou passez une torche. Attention messieurs les moustachus, car vous vous en purlècherez les babines encore longtemps!





## Pour les jeunes lecteurs - quelques questions...

Voici quelques images d'une journée organisée à Saint-Fabien-de-Panet durant la relâche. Sais-tu quel jour ont eu lieu ces activités? As-tu aimé les activités?



Peux-tu répondre aux questions suivantes? Petit conseil, lis les pages précédentes. Tu pourras vérifier tes réponses à la toute dernière page du journal.

N°	Question	Option A	Option B	Option C
1	Quelle est l'eau utilisée pour faire du sirop d'érable ?	L'eau de chêne	L'eau d'érable	L'eau de bouleau
2	Combien de litres d'eau d'érable faut-il pour faire 1 litre de sirop d'érable ?	Environ 5	Environ 40	Environ 100
3	Comment s'appelle l'outil utilisé pour récolter l'eau d'érable ?	Une cuillère	Un chalumeau	Une pelle
4	En quelle saison l'eau d'érable est-elle récoltée ?	En automne	En hiver	Au printemps
5	Quel est le dessert typique fait avec du sirop d'érable ?	De la tarte sur la neige	Des éclairs au chocolat	Des macarons
6	Que trouve-t-on souvent dans une cabane à sucre ?	Une piste de ski	Une salle à manger rustique	Une piscine
7	Quel type de repas sert-on dans la cabane à sucre ?	Des repas végétaliens	Un repas traditionnel québécois	Des repas asiatiques
8	Quelle musique accompagne la visite à la cabane à sucre ?	Du jazz	Des chansons folkloriques québécoises	Du heavy metal



# *Le carnet de Claire-Hélène*



Bonjour à tous, savons-nous—les chrétiens et les cathos comme on nous appelle—que nous avons à choisir tous les jours de notre vie entre le monde et le Royaume de Dieu, vivre leur vocation prophétique et diffuser le message de Jésus Christ malgré le rejet croissant des valeurs bibliques de par le monde. Savez-vous combien de chrétiens sont persécutés dans le monde (statistique ONG 365,000 millions, et plus encore non connus).

Marie nous aide à faire l'expérience de la présence de Dieu, notre rôle est de vivre notre vocation et de diffuser le message de Jésus dans un monde qui le rejette, depuis plus de deux mille vingt-cinq ans (2025), et pour ainsi dire depuis toujours, l'histoire nous le dit.

La Vierge Marie qui est aussi Notre Mère envoyée par Dieu, dans ses apparitions Elle nous prépare pour le retour de Jésus en éclairant nos consciences et en lavant les cœurs par les sacrements qui nous sont donnés dans l'Église du Christ et la foi du Baptême.

Ma vie à moi a changé après une expérience d'éveil spirituel, de guérison intérieure et physique (17 juin 2016) ce qui contraste avec la vie que j'avais avant dans le monde; elle était plutôt bonne sans connaître la personne de Jésus. Père la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi le seul vrai Dieu, Celui que tu as envoyé Jésus-Christ. Jean 17, 3.

Les chrétiens catholiques ont la chance et la liberté de se rencontrer pour fraterniser et se concentrer sur le Renouveau de l'Esprit Saint, plutôt que sur une société catholique du passé. Nous étions dans l'ignorance et dans la peur. Pourtant l'Amour de Dieu est le même qu'hier, aujourd'hui et toujours. Nul ne va au Père sans passer par Jésus.

Nous avons à nous décider, comme dit Marie, prendre la décision cruciale pour le Royaume de Dieu, choisir entre le monde et le Royaume de Dieu, car le monde rejette encore de nos jours, de plus en plus les valeurs bibliques qui sont LE CHEMIN qui est JÉSUS-CHRIST, la Vérité et la Vie. La Victoire à la Croix, devenue Glorieuse par sa Résurrection.

Veux-tu ressusciter et avoir une des nombreuses demeures dans le Ciel, que Dieu a préparées pour toi, pour l'Éternité? Je dis oui de tout mon cœur et toi? Sois bénis!

Bon Carême vers la Montée de la vie nouvelle de la Résurrection Pascale!

Source de Claire-Hélène Veilleux :  
<https://www.youtube.com/watch?v=Uvnxiod8Fgo&t=2047s>





# PREVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

## THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

[administration@prevostech.ca](mailto:administration@prevostech.ca)

[www.prevostech.ca](http://www.prevostech.ca)

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation





# Mot de la nouvelle directrice générale

Bonjour,

C'est avec enthousiasme que je me joins à l'équipe de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet en tant que nouvelle directrice générale. Originnaire de Bruxelles (Belgique), je me suis établie à Québec depuis 17 ans demeurant, actuellement, à Armagh.

Forte de plusieurs années d'expérience en administration municipale, notamment à la Ville de Québec et à la municipalité de Saint-Raphaël, je suis honorée de mettre mon expertise et mon engagement au service du développement de notre milieu.

Je désire remercier M. le maire Laurent Laverdière, le conseil municipal ainsi que toute l'équipe municipale pour leur accueil chaleureux. Je tiens à souligner tout le travail accompli par ma prédécesseure, Mme Annick Grégoire-Bégin, ainsi que Mme Elizabeth Dufresne-Gagnon qui a assuré l'intérim pendant ma transition.

Je crois à l'importance d'une communication ouverte et d'une approche participative pour bâtir une municipalité dynamique et prospère.

Au plaisir d'échanger avec vous et de contribuer à l'essor de Saint-Fabien-de-Panet!

**Fadia Bayrakdar,**  
**Directrice générale et greffière-trésorière**



**Bienvenue à Fadia**, qui n'a pas hésité à se retrousser déjà les manches durant le souper spaghetti mémorable du 1er mars!



**Gladys Mercier**, conseillère et présidente du Comité des Loisirs & **Elizabeth Dufresne-Gagnon**, adjointe de direction, qui a assuré l'intérim de la direction générale au 1er trimestre 2025.  
**Un gros merci à vous deux!**





# Notre communauté

*Elizabeth D. Gagnon*

*Directrice générale par intérim*

**Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet**

195, rue Bilodeau

St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

Téléphone : 418 249-4471

Télécopieur : 418 249-4470

Courriel : munpanet@saintfabiendepanet.com



Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

## Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

**Secrétaires:** Saint-Fabien - Céline Lemelin tél.: 249-4171  
 Lac Frontière/Ste-Lucie  
 Mélissa Trépanier tél.: 223-3421  
 Saint-Just –Guylaine Labrie tél.: 244-3610

### **Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :**

Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636

Monique Garant, tél.: 249-2269

Jean Lamontagne, tél.: 249-2152

Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902

Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

Huguette Noël, tél.: 249-2633

## *Nos sympathies aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher*

Marie-Ève Dupuis, décédée le 21 février à l'âge de 25 ans (CHSLD)

Lise Mercier, décédée le 6 mars à l'âge de 80 ans

Paul A. Bilodeau, décédé le 10 mars à l'âge de 89 ans et 11 mois



## **GARDIENNES**

Bilodeau-Gaudreau Daphnée	418 508-9036
Chabot Mya	418 234-3773
Lachance Maheyva	418-241-9698
<i>(gardiens avertis, premiers soins, médaille &amp; croix de bronze)</i>	
Lacroix Taïni <i>(cours gardiens avertis)</i>	418 249-4296
Lavallée Frédéricke	418 281-9667
Lavallée Judith	418 281-9667

## ***Bienvenue***

*à tous les nouveaux résidents*

## ***Prompt rétablissement***

*à toutes les personnes qui ont été hospitalisées durant le mois*





**Gertrude Pelletier**  
418 234-7873

**Service de traiteur**  
**Repas chaud ou froid**  
**Pour toute occasion**



**Produits d'érable**

**Cabane à sucre familiale**

Salle de 50 places  
Tire sur la neige  
Repas pour sortir

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beuregard, (Québec) G0R 3L0  
418 223-3832 [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com) [bistreauderable@hotmail.com](mailto:bistreauderable@hotmail.com)



**Guillaume Bélanger,**  
**Suzanne Lachance**  
*Propriétaires*

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)  
G0R 2J0

Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268  
Télécopieur: 418 249-2248

**Clinique L'Arc-en-soi**

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide

Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**

72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beuregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439  
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes  
Gaston Therrien N.D. 1601



**SOUSSION GRATUITE**

**Félix B. Lemelin**  
**Julien Guénard**

9010-3250 Québec Inc.  
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 [f:LaFermeFlancSud](http://LaFermeFlancSud)



quincailleriesmas@sogetel.net  
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555  
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretonnières, Qc G0R 3H0



**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

**Roger Bolduc**  
**Marilyn Bolduc**  
**Kévin Chabot**  
Propriétaires

Tél. : 418 244-3266  
Cell. : 418 625-0335  
Fax : 418 244-3645  
[jrbolduc@sogetel.net](mailto:jrbolduc@sogetel.net)

**JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.**  
Construction et rénovation, résidentiel, commercial et industriel • Projet clé en main

**108, Route 204**  
**Saint-Just-de-Bretonnières**  
**Québec G0R 3H0**

**Marché Richelieu**  
*Complice de votre quotidien*

**Chez Doyon & Frères**

**Jérôme Doyon**  
Propriétaire / Owner

Marché Richelieu  
Chez Doyon & Frères inc.  
2, rue Principale Est  
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091  
418 249-4000  
[marcherichelieu.ca](http://marcherichelieu.ca)

**Soins de Pieds**

ongles incarnés, cors, verrues plantaires, mychoses, massage de pieds

**Donalda Boucher, n.d.**  
technicienne en hygiène  
418-249-2509

211, rue Madeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0



# AVRIL 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 <b>Messe 14h</b> Habitations Panet	2  Fabiothèque 18-20h	3   Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	4  Premier quartier 	5
6  Danse 13h30-16h30 Salle Communautaire	7   Conseil municipal dès 19h30	8 <b>Messe 9h</b> Local fermières	9  Fermières 13h  Fabiothèque 18-20h	10   Popote 11h30 Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	11 	12  Pleine lune
13 	14	15	16  Fabiothèque 18-20h	17   Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	18  Début du Loto-Fabrique	19 <b>Samedi saint</b> Vigile pascale 20h à l'église
20  Dernier quartier <b>Dimanche de Pâques</b> 	21   Date de tombée pour le journal Le Réveil	22	23  Fabiothèque 18-20h	24  <b>Messe 14h</b> CHSLD  Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	25 	26
27  Nouvelle lune <b>Messe 10h30</b> à l'église	28 	29	30  Fabiothèque 18-20h	1 mai   Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	<i>Réponse de la page 38</i> Photos souvenirs de l'animation de Solstice Festivale, ce 4 mars, dans le cadre des activi- tés de la semaine de relâche organisées par les quatre municipalités du sud en collaboration avec le Centre d'En- traide Familiale.	
					<i>Réponse de la page 38</i> 1 = B   5 = A 2 = B   6 = B 3 = B   7 = B 4 = C   8 = B	